

Académie de LILLE

Contractualisation par objectifs



Lycée Polyvalent Hôtelier

MARGUERITE
YOURCENAR

BEUVRY

CONTRAT D'OBJECTIFS 2017 – 2020

-loi n° 2005-380 du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école

-loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Entre les soussignés :

M. JOHANN Luc, Recteur, chancelier des universités de l'académie de Lille

et

M. LEBRUN Bernard, Proviseur, du lycée Marguerite Yourcenar de BEUVRY

associant les écoles de :

dans la circonscription de :

- Inscrit dans le programme ECLAIR
- inscrit dans un dispositif RRS
- hors éducation prioritaire**

Ce contrat représente l'engagement de tous les acteurs.

Article 1 : objet du contrat

La dynamique de projet mise en place doit permettre à la communauté éducative de se mobiliser, dans son ensemble et notamment à travers le conseil pédagogique, afin de conduire les élèves à la réussite.

Le présent contrat d'objectifs, conformément au décret n° 2005-1145 du 9 septembre 2005, définit les objectifs que l'établissement s'engage à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et du projet académique. Il mentionne les indicateurs qui permettront d'apprécier la réalisation de ces objectifs, déclinés en annexe jointe à ce contrat.

Article 2 : collectivité territoriale de rattachement

Le contenu du présent contrat a été communiqué, par l'établissement, à la collectivité territoriale au moins un mois avant la réunion du conseil d'administration portant sur le projet de contrat.

Article 3 : engagement de l'établissement

L'établissement s'engage à viser les objectifs décrits dans l'article 7 du présent contrat.

Article 4 : engagement de l'autorité académique

L'autorité académique s'engage à accompagner la mise en oeuvre du contrat d'objectifs sur les champs suivants:

- Expertise, conseils et/ou aide à l'évaluation par les corps d'inspection,
- Formation,
- Soutien à l'innovation et à l'expérimentation,
- Aide des conseillers techniques et des services.

Article 5 : suivi-évaluation, bilans d'étapes

Le chef d'établissement, et le cas échéant l'IEN s'engage(nt) à adresser au recteur, sous couvert de l'inspecteur d'Académie, à l'issue de chaque année scolaire, un compte-rendu d'exécution du contrat, notamment au travers du rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique prévu par les textes.

Article 6 : durée

Le contrat est prévu pour une durée maximale de 3 ans, à compter du : 01.09.2017

OBJECTIF GENERAL 1 :
un vivre ensemble harmonieux et épanouissant pour faire des
élèves des citoyens libres et éclairés

Objectif opérationnel 1 :

Agir sur le climat scolaire, le bien-être et la santé par la mobilisation des acteurs et des instances

Descriptif de l'objectif :

- instaurer un climat de confiance et de sérénité pour garantir les conditions d'études des élèves et les activités professionnelles des personnels
- instaurer une charte qualité dans le domaine de l'accueil, de l'hospitalité et de l'accompagnement
- soutenir les démarches de projets du CVL, de la MDL, du CESC... pour favoriser respect, confiance, estime de soi et prévenir les conduites décalées et addictives

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Nombre de parcours d'accueil et d'intégration mis en œuvre pour les classes d'entrants (2 ^{nde} G T PRO, CAP1 et BTS1)	2	5	7	9
Bilan des projets individuels et collectifs menés dans le cadre du CESC (en %) reçus par l'équipe de direction	10	25	50	100

Actions prévues :

- Accueil et hospitalité* : mettre en œuvre un parcours d'accueil personnalisé pour tous. Accueil par l'équipe pédagogique de la classe : propositions d'ateliers disciplinaires ou interdisciplinaires sur 1 semaine.
- Impliquer les parents dans la vie lycéenne (organisation d'ateliers sur la maîtrise et l'utilisation des différents outils : ENT, viescolaire ou pronotes...).
- organiser des parcours d'intégration en Seconde GT et PRO, CAP et BTS.
- produire un projet transversal et interprofessionnel global d'accueil.
- Respect, confiance et estime de soi* : renforcer et systématiser le dialogue avec les familles
- créer un point écoute
- repérer précocement les élèves fragiles
- Santé et prévention* : poursuivre et développer les actions à vocation informative et culturelle sur les thèmes de la sécurité, de la prévention des addictions, de l'hygiène corporelle et alimentaire (valorisation des produits régionaux et locaux avec le restaurant scolaire)
- formaliser un livret unique d'accompagnement familial, social et de santé.

Objectif opérationnel 2 :

Communiquer pour informer, débattre, partager, agir

Descriptif de l'objectif :

- valoriser les réussites des élèves et celles des équipes pédagogiques et éducatives en assurant leur promotion
- favoriser une collaboration permanente et cultivée entre personnels éducatifs, sociaux, de santé et pédagogiques
- mettre en œuvre des instances formelles et informelles de dialogue et de partage pour les élèves, les personnels et les parents

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis) :

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Nombre de réunions des instances pédagogiques éducatives lycéennes (CVL, MDL,...) et parentales	6	8	10	≥ 10
Bilans des projets pédagogiques et éducatifs partagés par l'ENT (%)	5	25	35	≥ 50

Actions prévues :

- faire vivre et animer les instances de débat et de partage : instances pédagogiques, lycéennes, sociales et de santé. Définition de sujets communs de réflexions par l'animation d'instances de débat et de partage.
- créer à titre expérimental "un cercle d'initiatives parentales" en faveur de la réussite des élèves et par l'implication de leurs parents
- valoriser les projets et réussites des lycéens, apprentis, étudiants, stagiaires de formation continue et des équipes pédagogiques chargés de les accompagner. Utiliser de tous les vecteurs médiatiques mis à notre disposition : outil numérique, journal du lycée, exposition, forum...) Réactiver d'un comité de pilotage communication et ressources numériques aux compétences élargies - créer d'un espace de valorisation et de promotion des projets d'élèves
- éduquer et former aux médias, réseaux sociaux, système d'information par la création d'un club de la presse, par exemple.

Objectif opérationnel 3 :

Faire vivre les valeurs républicaines et la laïcité - faire vivre un parcours citoyen

Descriptif de l'objectif :

- synchroniser au cœur des apprentissages l'Enseignement Moral et Civique, le Parcours citoyen, la Vie scolaire et ses équipes à l'internat et à l'externat
- éduquer aux médias et aux systèmes d'information pour lutter contre toute forme de xénophobie, d'homophobie, de harcèlement et de violence issue des réseaux sociaux notamment.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis) :

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Nombre de projets mis en œuvre dans le cadre du continuum collège/lycée	2	3	4	≥4
Pourcentage de projets « EMC » menés dans le cadre des apprentissages	5	10	20	≥40

Actions prévues :

- créer un livret citoyen 3ème / Seconde dans le cadre d'un dialogue avec les collèges de recrutement,
- renforcer la place de l'EMC au cœur des apprentissages en améliorant la coloration « citoyenne » des projets pédagogiques et éducatifs
- mener annuellement un travail sur le devoir de mémoire : thème de la Première guerre mondiale, la Shoah, ...
- prévenir des incivilités : sensibiliser les jeunes au défaut de respect et de tolérance (dans le cadre des séances d'EMC), travail en CVL sur les axes forts du Règlement intérieur
- prévenir le harcèlement : expo-débat sur la définition du harcèlement
- accompagner les situations de détresse : les leviers mis en œuvre rapidement dans le cadre de l'urgence social et du GPDS

OBJECTIF GENERAL 2 :
Un élève autonome et responsable dans son choix de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle

Objectif opérationnel 1 :

Informé, guidé, accompagné l'élève dans son projet personnel et lutter contre toute forme d'orientation discriminatoire et prévenir le décrochage

Descriptif de l'objectif :

- prendre conscience de la difficulté scolaire tous niveaux confondus pour une meilleure prévention du décrochage scolaire,
- favoriser l'évolution vers « une mobilité sociale ascendante » (taux de passage et de réussite aux examens).
- adapter la réponse pédagogique et éducative, personnaliser par un renforcement de l'accompagnement dans la poursuite d'études, la préparation du diplôme et l'insertion dans un emploi.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Réussite des actions de prévention du décrochage scolaire porté par le conseil d'orientation (%)	50	70	80	100
Nombre d'action d'accompagnement de l'élève de Seconde GT mises en oeuvre	15	20	≥20	≥20

Actions prévues :

- repérer précocement la difficulté scolaire pour un traitement immédiat tous niveaux confondus selon des modalités d'accompagnement en cours d'expérimentation en classe de Seconde GT
- créer un livret dédié à l'accompagnement et à l'orientation des élèves de Seconde, de Première et de Terminale - fluidité des parcours
- créer un Conseil d'orientation préalable au Conseil de classe qui statue sur les progrès qualitatifs réalisés par l'élève à partir d'une évaluation formative des compétences (Accompagnement Personnalisé, Enseignement d'exploration,...)
- formaliser un "plan d'intervention concerté" permettant de mettre en cohérence les dispositifs et acteurs de l'accompagnement, d'innover dans la production des outils numériques de formation à distance
- mettre en place une réunion pour les parents des classes de Seconde GT sur les différents baccalauréats proposés au lycée afin de mieux informer aux moments des intentions provisoires d'orientation (en remplacement de la seconde réunion parents/professeurs)
- développer un projet d'accompagnement en BTS Hôtellerie Restauration 1ère année : conforter et/ou apprendre à mieux maîtriser les outils de communication orale et écrite / renforcer la capacité d'analyse et l'esprit critique / développer des compétences transversales
- expérimenter un accompagnement personnalisé en 1ère année de BTS diététique

Objectif opérationnel 2 :

Encourager la mobilité sociale ascendante par la fluidité, la réversibilité et la sécurisation des parcours d'études

Descriptif de l'objectif :

- évaluer qualitativement les progrès obtenus en conseil de classe, instance de bilan et non plus seulement de repérage de la difficulté scolaire
- améliorer les taux de réussite aux examens professionnels
- sécuriser les parcours scolaires de la seconde au baccalauréat pour éviter les ruptures

- sécuriser les parcours de réussite quels qu'ils soient du CAP/de la seconde au BTS et poursuivre la mise en œuvre du continuum « Bac – 3 Bac + 3 » dans le cadre de conventions avec les IUT pour les bacheliers de la voie technologique,
- renforcer les collaborations internes entre les équipes pédagogiques de terminales professionnelles et de première année de BTS pour renforcer le taux d'admission des bacheliers professionnels en STS.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Evolution du taux d'accès de la Première vers le baccalauréat (séries générales) en valeur ajoutée	-3	0	+2	≥2
Taux de réussite aux examens professionnels (%)	78	83	88	≥90

Actions prévues :

- sécuriser les parcours d'études en voie générale et professionnelle notamment par une mise à niveau systématique au cours des deux premiers mois de scolarité, une réduction drastique du doublement en classe de Seconde et Première professionnelle en traçant le parcours vers le BTS

- fluidifier les parcours d'études à partir d'une arborescence de possibilités d'orientation dans l'une ou l'autre des voies de formation (élaborer "l'arbre des possibles") - valoriser les classes de mise à niveau pour fluidifier le parcours de l'étudiant - savoir articuler de manière positive la poursuite d'études par la voie de l'apprentissage

- rendre réversible toute logique d'orientation par la culture de l'alternance et la mise en situation professionnelle, les stages passerelles, l'apprentissage

- prendre en compte les élèves à besoins éducatifs particuliers et/ou présentant un handicap

- implanter une culture générale de stages en Seconde générale : mettre en œuvre des périodes d'observation en entreprise de 1 à 3 jours à inscrire à l'emploi du temps avec mise à disposition de ressources d'accompagnement

- élargir l'expérimentation fléchée 2GT aux classes de Seconde pro et Première technologique et professionnelle / formalisation écrite des projets élèves

Objectif opérationnel 3 :

informer et apprendre à s'informer - développer une culture de l'orientation

Descriptif de l'objectif :

- continuer à promouvoir la place de l'orientation auprès des équipes à travers un parcours annuel d'orientation personnalisé (exemple : frise chronologique et prospective en classe de Seconde GT)

- mieux utiliser les applications FOLIOS et APB

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Elèves concernés par les paliers d'orientation et capable d'utiliser les ressources numériques dédiées : ONISEP, FOLIOS, APB (%)	20	50	80	≥80
Nombre d'immersions dans des établissements proposant des bacs technologiques à visée scientifique, des établissements de l'enseignement supérieur : BTS, IUT et CPGE	15	20	30	40

Actions prévues :

- développer et généraliser l'utilisation de l'application FOLIOS
- multiplier les interventions des établissements susceptibles d'accueillir les élèves de notre établissement
- créer une banque de ressources pédagogiques et éducatives concernant l'offre de formation et les modalités d'accompagnement proposées par l'établissement : Quand un professeur crée une banque de données sur les poursuites d'études après un diplôme, mettre à disposition ces informations à l'ensemble des élèves quelle que soit la série préparée.
- créer un espace numérique où les professeurs peuvent déposer les contributions des élèves / création d'un livret unique des modalités d'accompagnement des élèves
- Calendrier dans l'ENT pour s'inscrire en ligne avec des périodes et des formulaires en ligne

OBJECTIF GENERAL N° 3 :
Une ouverture à l'Autre, à l'Environnement social, culturel, artistique, linguistique, sportif, et à la Réalité économique et à l'emploi

Objectif opérationnel 1 :

Encourager la culture du rapport à l'autre

Descriptif de l'objectif :

- permettre aux parents de se trouver en confiance, reconnus et écoutés à propos de la scolarité de leurs enfants ou dans le cadre de projets à mener avec l'établissement. Toutes les formes de communication doivent être mobilisées à cet égard (ENT, Portes Ouvertes, Ateliers en co-animation) avec une priorité accordée à toutes les actions qualitatives
- poursuivre et accroître les partenariats avec les structures culturelles, artistiques, sportives, d'hébergement social et éducatif, les instances économiques et en charge de

l'emploi, les chambres consulaires, le Conseil Régional des Hauts de France, les Conseils Départementaux...etc.

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Nombre d'actions dédiées à la découverte de l'environnement social, économique et culturel impliquant parents, professionnels et enseignants	15	20	25	30
Nombre de projets d'intégration d'adolescents à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap	5	7	10	≥10

Actions prévues :

- multiplier les actions et sorties en faveur de la conscience de la diversité, de la différence, de la dignité et de l'égalité par un renforcement des partenariats avec les structures d'accueil
- Encourager l'intégration des élèves en situation de handicap et favoriser leur réussite personnelle et scolaire dans l'établissement / Valoriser et mutualiser les heures d'accompagnement des élèves en difficulté par les AVS / systématiser la rencontre entre le référent handicap, l'équipe pédagogique et les élèves de la classe d'accueil / permettre l'intégration des élèves de l'U2E dans certaines activités sportives et culturelles (chant choral, EPS,...) / Multiplier les projets interdisciplinaires
- prioriser toutes les actions permettant aux parents de se trouver en confiance, reconnus et écoutés à propos de la scolarité de leurs enfants, et favoriser les initiatives rassemblant enfants, parents et professionnels

Objectif opérationnel 2 :

Favoriser l'usage du numérique dans le rapport à l'Autre et l'acquisition des méthodes et apprentissages - un élève acteur de son devenir numérique

Descriptif de l'objectif :

- poursuivre la valorisation des outils numériques auprès des élèves, des familles et des personnels enseignants
- conforter l'atout « recherche et innovation » dans les domaines de l'information, de la communication et du bon usage des réseaux sociaux.
- renforcer la place du CESC comme premier levier des actions éducatives sur les usages du numérique

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Nombre de projets pédagogiques mené par le biais de l'ENT	5	10	15	20
Taux de fréquentation des ressources numériques par les élèves internes (%)	40	50	60	75

Actions prévues :

- prioriser toutes les actions permettant aux parents de se trouver en confiance, reconnus et écoutés à propos de la scolarité de leurs enfants, et favoriser les initiatives rassemblant enfants, parents et professionnels
- poursuivre l'effort engagé à l'internat pour développer la recherche documentaire et le travail autonomes grâce aux salles informatiques dédiées, et prévenir tout risque psycho social dans la relation à l'autre
- poursuivre la stratégie de communication concernant l'attractivité et le rayonnement de l'établissement à l'interne et à l'externe par un nouveau plan triennal global
- renforcer les applications pédagogiques, éducatives, en matière d'auto évaluation aussi de l'Espace numérique de Travail en relation avec les besoins exprimés
- permettre aux élèves d'accéder et d'utiliser rapidement les outils numériques disponibles dans l'établissement : kwartz, ENT, viescolaire ou pronotes...

Objectif opérationnel 3 :

Etendre la notion de parcours d'éducation artistique, physique, sportive et linguistique à chaque élève

Descriptif de l'objectif :

- promouvoir une culture interdisciplinaire de la prise en compte de la différence et du handicap grâce à des projets concertés et communs avec l'appui du CDI, de la vie scolaire...etc
- placer le CDI et les professeurs documentalistes au cœur d'une politique artistique et culturelle ambitieuse
- développer une stratégie d'ouverture, de communication, de rayonnement à l'échelle du territoire du Grand Artois, et de mise en réseau des Lycées des Métiers de la personne, de la santé et du social et de l'hôtellerie restauration, de la région académique

Progressions fixées dans le degré d'atteinte de l'objectif (en fonction des indicateurs choisis):

Présentation de l'indicateur	Indicateur 2017	Cible 2018	Cible 2019	Cible 2020
Part d'élèves de l'établissement fréquentant l'Association Sportive (%)	20	25	33	33

Nombre de voyages scolaires ou de projets de mobilité contribuant à la pratique intensive des langues vivantes	5	6	≥6	≥6
Nombre d'élèves fréquentant la Section sportive scolaire de tennis de table	10	15	15	15

Actions prévues :

- inscrire le PEAC dans le FOLIOS des élèves / mettre en oeuvre une semaine des arts ou semaine culturelle
- proposer aux élèves internes des activités artistiques, culturelles, sportives, ludiques pour concourir à leur bien-être dans le cadre du projet pédagogique et éducatif de l'internat de la réussite pour tous
- développer le nombre d'enseignants habilités à enseigner en LV (DNL)
- Développer les projets pluridisciplinaires linguistiques dans le cadre de la préparation des voyages scolaires à l'étranger.

Fait à _____, en trois exemplaires, le :

Le recteur de l'académie de Lille :

visa de l'inspecteur d'académie :

le chef d'établissement :